

Crédit

En 2019, la croissance des crédits se maintient à un niveau élevé, soutenue par les crédits à l'habitat

La distribution des crédits en Auvergne-Rhône-Alpes reste très dynamique et plus élevée qu'en France (+ 6,0 % contre + 5,5 %). La politique continue de taux bas favorise particulièrement la croissance des crédits à l'habitat (+ 6,9 % après + 6,4 % en 2018).

Stéphane Albert, Sandrine Arthaud, Banque de France

La distribution de crédits à destination de la clientèle non financière en Auvergne-Rhône-Alpes (entreprises et ménages) a progressé de 14,3 milliards en 2019. Les encours dépassent désormais le seuil des 250 milliards d'euros. La région représente 11,4 % de l'encours national des crédits, ce qui conforte sa position au deuxième rang derrière l'Île-de-France. Elle devance nettement les régions Grand Est et Nouvelle-Aquitaine dont les encours avoisinent les 165 milliards d'euros chacune.

Essor des crédits à l'habitat

Les crédits à l'habitat représentent 63,8 % des encours totaux de la région, soit 160,1 milliards d'euros, légèrement supérieurs aux 62,2 % de la France de province, le marché immobilier de l'Île-de-France étant particulièrement atypique (figure 1). 82 % de ces financements sont souscrits par des ménages.

La région enregistre une hausse des encours globaux de 6,9 % (figure 2), semblable à l'évolution nationale, mais légèrement plus dynamique toutefois que la France de province (+ 6,5 %). Cette progression régionale est davantage portée par la demande des ménages (+ 7,1 %) que par celle des entreprises (+ 6,3 %).

Les encours de crédits à l'habitat ont fortement progressé dans tous les départements de la région. Le Rhône (+ 7,4 %), la Haute-Savoie (+ 5,8 %) et l'Isère (+ 6,3 %) représentent à eux trois plus de la moitié des encours distribués dans la région.

Cette croissance des encours est portée par des taux de financement bas et en diminution continue depuis plusieurs années (figure 3). Ainsi, le taux moyen des nouveaux crédits à destination des entreprises est passé de 1,70 % à 1,30 % en trois ans. Pour les ménages, le taux moyen a diminué de 1,61 % à 1,17 %. Un quart des nouveaux emprunts aux particuliers correspondent d'ailleurs à des renégociations de crédits.

Des crédits à l'équipement en hausse

Avec des encours régionaux de 67,3 milliards d'euros, les crédits à l'équipement progressent plus vite en Auvergne-Rhône-Alpes (+ 5,5 %) qu'en France (+ 4,7 %), gage du dynamisme économique de la région. Les taux d'emprunts, toujours favorables, soutiennent l'investissement corporel des entreprises (taux moyen de 1,20 % en décembre 2019) et l'accès aux crédits à la consommation des ménages (taux moyen de 3,52 % fin 2019).

Ralentissement des crédits de trésorerie

L'année 2019 marque une nette décélération des crédits de trésorerie, aussi bien en France qu'en Auvergne-Rhône-Alpes. Dans la région, ils ne progressent que de 2,2 % en 2019 (comme en France), après + 6,5 % en 2018. Le Rhône concentre près d'un tiers des 18 milliards d'euros de l'encours régional.

Plus marginal en volume, le niveau d'encours des comptes ordinaires débiteurs

se maintient à 3,6 milliards d'euros dont près de la moitié pour le département du Rhône.

L'amélioration globale des trésoreries des entreprises en 2019 explique pour partie le ralentissement observé.

Des départements hétérogènes

Le Rhône, l'Isère et la Haute-Savoie concentrent une large part de la distribution des crédits au plan régional (57,5 %), en cohérence avec leur poids économique (pour comprendre les résultats). Ils sont suivis par les départements de la Loire, du Puy-de-Dôme et de l'Ain, dont la part globale a légèrement baissé à 23,0 % (figure 4).

Pour comprendre les résultats

Les centralisations financières territoriales recensent, sur une base conventionnelle, les opérations – dépôts et crédits – traitées par environ 300 banques adhérentes à la Fédération bancaire française, pour le compte de leur clientèle non financière (résidente et non résidente).

Ne participent à cette centralisation ni les sociétés financières ni les institutions financières spécialisées.

Les centralisations sont élaborées en fonction de l'implantation géographique des guichets ayant traité les opérations et sont agrégées par département de la France métropolitaine. Compte tenu de la surreprésentation de l'Île-de-France dans l'encours national, notamment dans les crédits de trésorerie en raison de la concentration des sièges sociaux sur Paris et ses environs, la comparaison avec la « France de province » (hors Île-de-France) pourra être privilégiée.

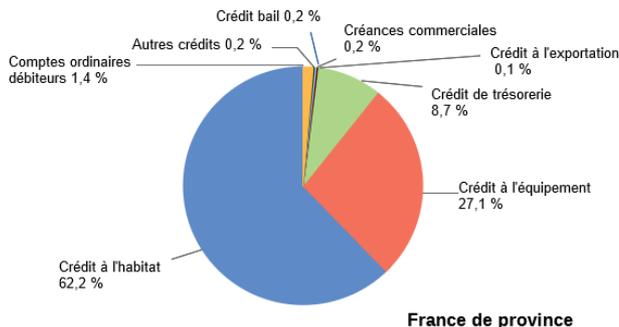
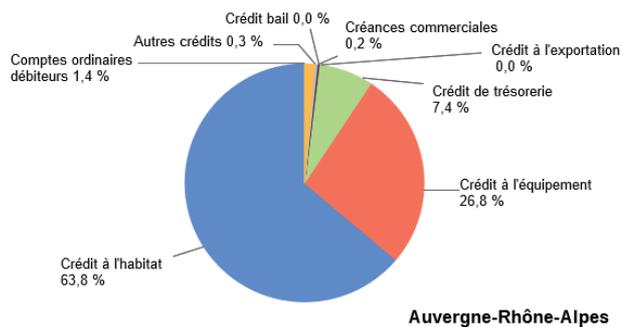
Les variations des données peuvent refléter les modifications affectant les réseaux bancaires.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises en Auvergne - Rhône-Alpes, bilan 2019, perspectives 2020 », Banque de France, site internet : https://www.banque-france.fr/sites/default/files/media/2020/04/15/erbp_auvergne-rhone-alpes_bilan-2019-perspectives-2020.pdf
- <https://www.banque-france.fr/page-sommaire/credit>

1 La part des encours de crédits à l'habitat est plus élevée dans la région

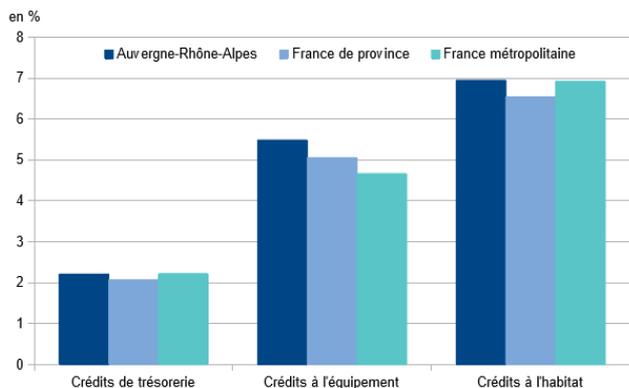
Répartition des encours de crédits en Auvergne-Rhône-Alpes et en France de province en 2019



Source : Banque de France - Centralisations financières territoriales - décembre 2019

2 Une progression modérée des crédits de trésorerie en 2019

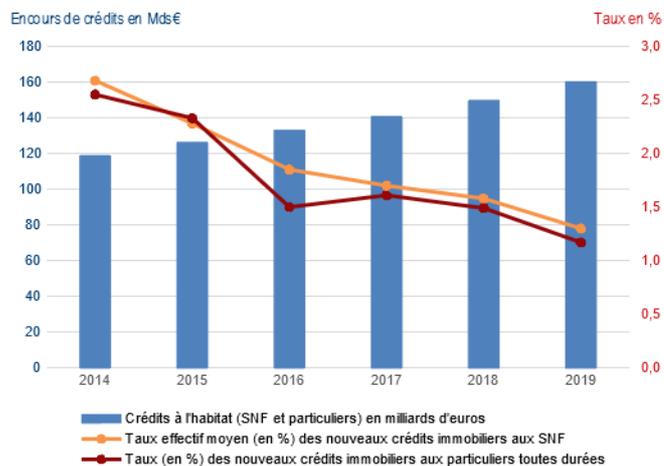
Évolution des différents types d'encours entre 2018 et 2019



Source : Banque de France - Centralisations financières territoriales - décembre 2019

3 La baisse des taux stimule la distribution des crédits à l'habitat

Évolution des crédits à l'habitat et des taux de financement en Auvergne-Rhône-Alpes

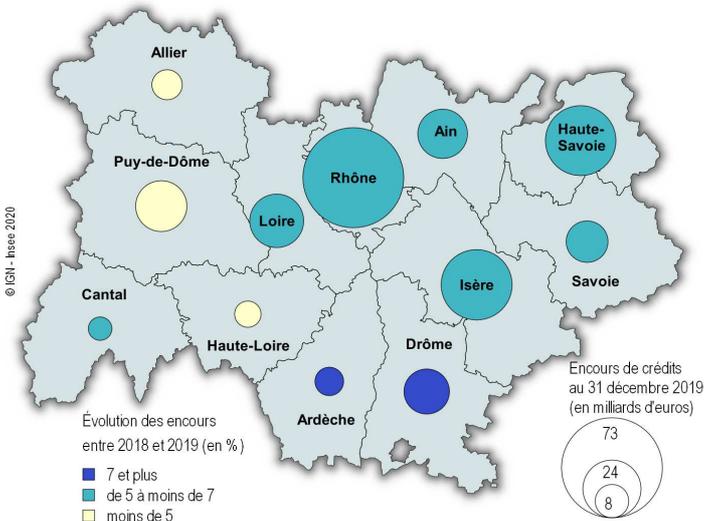


SNF : sociétés non financières

Source : Banque de France - Centralisations financières territoriales - décembre 2019

4 Une distribution de crédits très concentrée

Répartition départementale des encours de crédits



Source : Banque de France - Centralisations financières territoriales - décembre 2019